



Avec le SNUipp-FSU,  
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, votons !  



Site Internet

*Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du lundi 14 janvier 2019*



Facebook

*Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)*



## Action



@SNUIPP6

6

**URGENT : la mobilisation s'organise !**

### DE PROVOCATIONS EN PROVOCATIONS !

Le président Macron ne répond pas aux gilets jaunes et oublie les fonctionnaires !!

Leur pouvoir d'achat ne cesse de baisser :

Gel des salaires depuis 2010

Hausse de la CSG

Jour de carence

Dans la fonction publique aussi la colère est grande.

Alors que la France est un pays riche dont le PIB augmente chaque année, la pauvreté et la précarité se développent pendant que le nombre de millionnaires et de milliardaires ne cessent de croître !

**Agents titulaires et contractuels, retraités de la Fonction Publique... nous exigeons une meilleure répartition des richesses : le retour de l'ISF, la lutte contre les paradis fiscaux, une politique fiscale plus juste... qui permettrait de :**

Renforcer les services publics sur tous les territoires

Améliorer les conditions de travail des agents et usagers

Titulariser les personnels précaires

Augmenter les salaires et les pensions

Dégeler le point d'indice des fonctionnaires.

Une AG s'est tenue jeudi 10 janvier où plus de 60 personnes étaient présentes. Il a été décidé de tracter autour de la place de la Victoire afin de sensibiliser la population et de rejoindre la manifestation des gilets jaunes à 11h : nous étions présents ! **Il faut amplifier nos actions...**

**Une intersyndicale Education aura lieu le lundi 14 janvier à 17h au siège de la FSU**

**Une nouvelle AG jeudi 17 janvier à 17h30 au lycée Maillol à confirmer.**

**Par ailleurs, une intersyndicale interprofessionnelle départementale sera réunie mercredi soir à la Bourse du Travail.**



## Actus

### CARTE SCOLAIRE : URGENT !

**La dotation académique n'y suffira pas : 49 postes pour l'académie alors qu'il en faut 41 pour dédoubler les CE1 REP uniquement dans les PO !!!**

---

Le CTSD (ouvertures/fermetures) devrait se tenir aux alentours du 13 février. Il y a donc urgence à nous faire remonter vos effectifs et vos argumentaires afin que les délégués du personnel puissent anticiper et défendre toutes les situations.

En 3 clics **e-mouvement : un lien a été envoyé aux écoles**

**Pour télécharger toutes les fiches : [ICI](#)**

**Évaluations CP : on y retourne ?**

Sourd aux remarques et aux propositions des enseignants, le ministère entend engager fin janvier une nouvelle phase d'évaluation dans les classes de CP, calquée sur la première et tout aussi sujette à caution. Pour le SNUipp-FSU, c'est toujours non.

La première vague imposée aux classes de CP et de CE1 avait suscité une levée de boucliers des enseignants mais aussi d'une large partie du monde de la recherche en éducation.

Finalités, contenus, conditions de passation, de saisie et de remontée des résultats : la communauté éducative s'accorde à qualifier ces tests d'inadaptés, d'inutiles et source d'échec pour les élèves.

Lire la suite [ICI](#)

**La liberté d'expression menacée ?**

Dans la loi « Pour une école de la confiance » examinée en février par les parlementaires, l'article 1 inquiète. Sa formulation concernant l'« exemplarité » des enseignants ouvre la voie à une obligation de réserve qui musellerait les personnels. Le SNUipp-FSU a interpellé plusieurs fois à ce sujet le ministre qui a reconnu que la rédaction de cet article devrait évoluer pour "lever les ambiguïtés". Pour défendre ce droit de chacun et chacune à s'exprimer : une pétition FSU #jeSuisUnEnseignant #jeSuisUneEnseignante. Lire la suite [ICI](#)

**Direction, besoin d'une aide urgente**

Face à l'alourdissement des tâches de direction et au manque de temps chronique pour accomplir l'ensemble des missions, le SNUipp-FSU écrit au ministre, aux parents d'élèves et aux élus. Il propose aux conseils d'école de s'emparer d'une motion pour demander un emploi qualifié et pérenne d'aide au fonctionnement dans toutes les écoles maternelles, élémentaires et primaires. Mais aussi reconnaissance, temps, formation, décharges et rémunérations. Lire la suite [ICI](#)



## *Infos administratives*

N'oubliez pas de consulter les circulaires de l'administration sur notre site Internet, rubrique mise à jour à chaque nouveauté.

### **Détachement**

Le B.O du 6 décembre 2018 dernier donne les informations sur les demandes de détachement, vous en trouverez un résumé [dans cet article](#).

Attention, le dossier complet est à faire parvenir à la DRHE 1er degré, sous couvert de votre IEN, pour le 1er février 2019 au plus tard.

### **Liste d'aptitude**

Le B.O du 3 janvier 2019 précise les modalités d'inscription sur les listes d'aptitude pour l'accès aux corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive ; nous publierons dans quelques jours un résumé et un tableau comparatif de ces deux types de demandes. Lire la suite [ICI](#)

### **Partir enseigner en Andorre**

Publié le 28 décembre 2018 / L'article contient 0 Documents joints

Le B.O n°47 du 20 décembre 2018 décrit les modalités pour aller enseigner dans les établissements français en Andorre pour la rentrée 2019. La suite [ICI](#)

### **Demande de temps partiel**

En téléchargement, tous les documents sur les demandes de temps partiels. [ICI](#)

---

---

Attention, comme chaque année, l'administration donne une date limite au 31 janvier 2019 "pour des raisons de gestion". La date limite officielle et nationale est le 31 mars 2019.

### **SIGNALE :**

Suite aux nombreuses interventions du SNUipp-FSU et conformément aux textes, une nouveauté vient d'être introduite : la quotité de 80 % pourra être demandée sur autorisation (entrée en vigueur au 01/09/19). Les collègues qui ont déjà transmis leur demande et qui souhaitent modifier leur quotité devront retourner le nouvel imprimé (annexe 1bis) avec la mention "ANNULE ET REMPLACE".

Pensez à cocher la case « demande conditionnelle de travail à temps partiel » ... Si vous changez d'avis suite au mouvement, etc...

### **Demande de disponibilité**

La date limite officielle de demande de réintégration ou de renouvellement est le 31 mai 2019.

Pour plus d'infos : [ICI](#)

### **Mouvement au titre du handicap :**

Consulter la circulaire concernant les demandes de mutations au titre du handicap (mouvement départemental 2019 1er degré). Les collègues concernés devront transmettre au médecin de prévention (Dr De Jong - DSDEN des PO) avant le 08 février 2019 tous les documents.



## *Calendrier*



### **RIS deuxième période**

2 possibilités pour les RIS :

2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves

Ou 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

### **ATTENTION !**

L'application dématérialisée Arena ne prend pas encore en compte cette déclaration (qui est une information donnée à l'IEN et non une demande d'autorisation). Par conséquent :

Envoyer un mail à son IEN l'informant de votre participation aux RIS. :

1 semaine avant pour une RIS devant élèves

48 heures avant pour une RIS sur animation pédagogique

Modèle de lettre à l'IEN et aux parents [ICI](#)

-Mardi 12 février : 14h au siège du SNUipp-FSU 66

-Vendredi 15 février : 14h à l'école élem Pons à Rivesaltes

-Lundi 18 février : 14h à l'école élem au Boulou

-Mercredi 20 février : 9h à la Cabanasse

-Jeudi 21 février : 14h école élem J.Ferry à Thuir

-Mercredi 13 mars : 9h école élem L.Massé à Cabestany

9h école élem J.Clerc à Prades



### **Stages**

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération ! La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

- « **Entrants dans le métier : de PES à T3** »

\* le 19 mars 2019 (**demande à faire avant le 19 février, délai de rigueur**)

\* lieu : Perpignan, siège du Snuipp-FSU66 rue Condorcet

---

---

Auprès de l'administration : pas à pas [ICI](#)

- « *Retraites, retraités, retraitables !* »

\* le 09 avril 2019 à Perpignan au

\* Comment s'inscrire ? auprès du SNUipp-FSU 66 : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr), objet : stage entrants dans le métier.

Auprès de l'administration : pas à pas [ICI](#)

"Débuts de carrière : Prendre la main sur son métier."

Être acteur, ne pas subir, se former et s'informer...

Santé et Sécurité au Travail : présentation du CHSCT : une instance trop méconnue.

Dans sa classe, dans son école : échange de pratiques et d'expériences. Une focale : la gestion de la classe.

PPCR : qu'és això ? les nouveaux déroulements de carrières. (Promotions, rendez-vous de carrière, traitements, ...)

Instances paritaires et rôles du syndicat : le calendrier d'une année scolaire / ou / les relations hiérarchiques dans l'Education Nationale : PE-PE ; PE-Administration ; PE-IEN

**Les principes du mouvement départemental et le mouvement 2019**

Présentation générale du SNUipp-FSU 66 (fonctionnement, actions, historique, rôles, ...)

Et répondre à toutes vos questions est notre principale préoccupation.



*Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)*



Avec le SNUipp-FSU,  
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, **votons !**  

**Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!**

● [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

**Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !**

**Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.**

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

---

Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

**Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquiez ?](#)**

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**



Avec le SNUipp-FSU,  
sortons la tête de l'eau.

Changeons l'école, **votons !**  